Médias et immigration: des mots aux maux

Youcef AÏSSANI, Maître de conférences, LERASS, Université Paul Sabatier Toulouse

Depuis une trentaine d'années, le thème de l'immigration apparaît comme un enjeu politique et social de première importance. Avec les émeutes qui agitent certaines banlieues, la montée de l'extrême-droite et du racisme, le problème du chômage, les vagues de terrorisme... ce thème est devenu particulièrement sensible, surtout en période de crise économique, sociale et morale. Il trouve un large écho dans les médias écrits ou audiovisuels qui lui consacrent souvent leur «une» ainsi que de nombreux reportages et dossiers spéciaux. On peut d'ailleurs remarquer que depuis quelques années, ce thème fait l'objet d'une médiatisation accrue: le volume rédactionnel traitant de l'immigration notamment dans la presse écrite française augmente, les rubriques sous lesquelles elle apparaît se diversifient. Durant les périodes politiques effervescentes (élections municipales, législatives ou présidentielles), le thème de l'immigration – et plus généralement de l'étranger – réapparaît sur le devant de la scène médiatique. Ainsi par exemple, pendant la campagne référendaire sur le traité constitutionnel européen, le discours médiatique s'est-il inscrit dans la continuité du logos politique et nationaliste, en créant de toute pièce (ou en les diffusant) des stéréotypes xénophobes (l'invasion chinoise, les «plombiers polonais», le danger turc, la menace islamiste…).

Nous avons étudié pour notre part l'image, la représentation sociale de l'immigration maghrébine, médiatisée par un hebdomadaire de la presse politique française: *l'Express.*

Lancé le 16 mai 1953 par]. J. Servan-Schreiber qui désire réaliser complètement une vocation d'éditorialiste déjà affirmée au *Monde* puis à *Paris-Presse, l'Express* parait avec les caractéristiques d'un journal d'opinion, et ce jusqu'en 1964 où il sera transformé en un «news magazine» inspiré du *Time* et du *Spiegel.* Il représente alors la nouvelle vague de la gauche mendèsiste, prend parti contre les guerres coloniales, pour l'industrialisation de la France et la modernisation de ses structures sociales. *L'Express* est contraint de modifier sa formule en 1964 pour faire face à une brusque chute de la courbe des ventes. Son contenu se diversifie et son profil politique se gomme. L'hebdomadaire se rapproche du centre et apparaît ainsi compatible avec l'idéologie de l'information objective dont il fait son cheval de bataille. Largement ouvert à la publicité, il prospère, sa diffusion s'accroît pour atteindre son maximum avec 61 4101 exemplaires en 1972-1973 (contre 152 917 en 1964) [1] *L'Express* est acheté en 1977 par J. Goldsmith pour être vendu dix ans plus tard à la C.G.E. (ex-Alcatel). *L'Express* peut être considéré dans les années quatre-vingt comme un hebdomadaire de l'opposition modérée. Il se caractérise par une politique active de l'abonnement pour fidéliser ses lecteurs (33 0000 abonnés en 1988). La publicité devient très présente (3 000 pages de publicité en 1988); une critique est alors adressée au journal qui deviendrait un produit commercial à l'intention des publicitaires[2]. Avec une diffusion de 506 878 exemplaires en 1981, *L'Express* a touché plus de 2,8 millions de lecteurs dont près de la moitié sont des cadres.

Enjeu politique et social déterminant, l'immigration est un sujet auquel les médias accordent une importance particulière. Tout en renvoyant l'image d'une réalité qu'ils sont censés décrire, ils contribuent à la construire en lui imprimant inévitablement des déformations pour la rendre conforme aux attentes de l'opinion publique et à leur conception sociale de l'événement digne de faire la «une». «Que ce soit par délégation implicite ou par stratégie calculée, les médias se sont retrouvés, au-delà de leur mission d'information, en position de régulation dans la mise en débat public de l'immigration.» (Battegay et Boubeker, 1993)[3]. Le discours médiatique fait et défait les faits de l'immigration. Il ne se contente pas de témoigner d'un phénomène sociodémographique: il le crée (dans l'esprit de ses cibles); il participe à la structuration du politique; il se fait l'écho des valeurs et contre-valeurs de la nation. Il ne se contente pas de signifier l'immigration: il veut en régenter le sens et ériger des images de l'immigration en significations consensuelles et non négociables. Il s'agit donc d'un instrument d'inculcation idéologique qui tire son pouvoir de la puissance même des mots et des images.

L'Express obéit comme les autres organes de presse à cette logique de fabrication de l'évènement, comme en témoignent les dossiers spéciaux qu'il consacre régulièrement à l'immigration («Immigrés: le retour est-il possible?», «Immigrés: le dossier explosif», «Foulard: le complot. Comment les islamistes nous infiltrent»...).

Présentation de l'étude et méthodologie. L'objet de notre étude est de mettre en évidence la représentation sociale de l'immigré maghrébin diffusée par *L'Express.* Les organes de presse, moyens de communication, assurent en effet une fonction sociale qui va bien au-delà de la simple transmission d'un message: celle de déformation, de traduction du message selon des normes ou valeurs sociales. C'est ainsi qu'apparaît une pluralité de langages différents, de contenu

BDD-A24645 © 2008 Facultatea de Jurnalism şi Ştiinţele Comunicării; Editura Tritonic
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:59:31 UTC)

et de nature. D'après Moscovici, «toute opinion ou représentation sociale est signifiée par des expressions socialisées. Une représentation est langage, car elle signifie des actes ou des situations sociales. Dans le processus de communication, nous observons la genèse des images et des modèles sociaux, leur interférence avec les règles et valeurs existantes, avant qu'ils ne deviennent un langage déterminé, parole de société. Les mots eux-mêmes changent de sens et de structure, d'usage et de fréquence d'usage.»[4]

Le discours sur l'immigration présente-t-il une constance, une stabilité au cours des quinze dernières années? Est-il au contraire soumis à des évolutions? Quel(s) type(s) de représentation sociale véhicule t-il?

La constitution du corpus

La constitution du corpus implique, bien sûr, une sélection parmi l'ensemble des articles parus dans *L'Express* sur une période donnée. Nous avons choisi la période 1981-1994. Le choix de l'année 1981 se justifie par l'élection à la présidence de la République de F. Mitterrand, par une volonté de changement de politique migratoire (proposition du droit de vote aux élections municipales, opération de régularisation des étrangers en situation illégale...) et par la tendance affirmée du thème de l'immigration, maghrébine notamment, un des grands sujets de controverse politique.

Pour la sélection des articles, la consultation du sommaire ainsi que la seule lecture des titres se sont avérées très rapidement insuffisantes. Nombre d'articles traitent en effet de l'immigration et des immigrés sans que ces termes apparaissent dans les titres, ni même dans les sous-titres. Il a donc fallu procéder à une lecture rapide de certains articles pour ne pas biaiser la sélection. Le type d'articles (reportages, entretiens, brèves...) ainsi que la rubrique dans laquelle ils apparaissent («courrier», «société», «politique»...) n'ont pas été des critères de sélection, la diversité du corpus permettant d'appréhender l'image du maghrébin à différents niveaux (politique, économique, social...). Cependant nous avons exclu dans la constitution du corpus les suppléments de *L'Express* car ils ne relèvent pas du même niveau d'information et présentent peu d'intérêt pour notre étude (loisirs, mode etc.). Il est également utile pour comprendre notre sélection de préciser la définition que nous donnons de l'immigré maghrébin. Il est difficile de se fier à des critères objectifs précis, vu l'absence de définition rigoureuse de «l'immigré». Le droit français ne connaît pas de catégorie «immigrés» mais seulement les termes «Français» ou «étrangers». Dans le langage commun ; le terme «immigré» recouvre une réalité assez floue. Ainsi par exemple les enfants d'immigrés nés en France et de nationalité française sont souvent assimilés à la catégorie «immigrés» même s'ils n'ont jamais connu de migration. Il en est de même pour les harkis et leurs enfants. Il nous semble donc important de tenir compte de cette ambiguïté terminologique dans notre définition. Nous entendons par immigré maghrébin toute personne née en Algérie, au Maroc ou en Tunisie, ou née en France d'un parent étranger, installée elle-même ou à la suite de ses parents dans le pays pour y vivre. Sont donc inclus les enfants d'immigrés, les harkis et leurs enfants, même s'ils sont de nationalité française.

C'est ainsi que nous avons relevé tous les articles portant sur l'immigration maghrébine et/ou sur les immigrés maghrébins, excluant ceux traitant des immigrés ou de l'immigration de manière très globale, sans distinction ou spécification d'origine ou de nationalité. Cet ensemble d'articles constitue notre corpus. Il n'a pas été soumis à un échantillonnage, dans le souci de conserver le maximum d'information.

Les périodes

Nous avons volontairement choisi une longue période (14 ans) pour la constitution du corpus. La probabilité de mettre en évidence un changement significatif de la représentation sociale de l'immigré maghrébin augmente en effet lorsque la période d'observation est longue. Nous avons défini plusieurs périodes, de quelques années chacune, en nous fondant sur deux types de critères pour les délimiter: la logique interne du discours et sa logique externe. La logique externe concerne les événements historiques et socio-politiques susceptibles de déterminer les caractéristiques du discours : élections (municipales, législatives, présidentielles), projets de lois, réformes, manifestations... La logique interne renvoie, quant à elle, aux caractéristiques proprement dites du discours: le nombre d'articles traitant du thème de l'immigration, leur longueur...

Constitution d'un dictionnaire

Nous avons établi un dictionnaire, composé de vocables concernant l'immigration maghrébine, c'est-à-dire ce que l'on pourrait appeler les mots-clés de l'immigration: les notions qui y sont rattachées, le vocabulaire par lequel on désigne les immigrés, en un mot l'univers lexical qui gravite autour du phénomène de l'immigration, et qui contribue à en construire une image sociale.

Ce dictionnaire est divisé en deux parties: l'une renvoyant aux thèmes de l'immigration (la délinquance, le retour, le travail, l'islam...), l'autre évoquant les différentes désignations des immigrés («immigrés», «étrangers», «maghrébins», «musulmans»...). Une première lecture de *L'Express* nous a permis, en effet, d'en constater la diversité, celle-ci étant significative quand on s'intéresse à l'immigration. Elle mérite à notre sens une étude particulière. Chaque mot de ce dictionnaire a fait l'objet d'un relevé systématique dans tous les articles permettant de faire les analyses ultérieures : la mise en évidence de termes spécifiques[5] à chaque période et des associations significatives[6] entre les différents vocables. Ces analyses reposent sur des techniques statistiques qu'il ne nous semble pas opportun de décrire ici.

BDD-A24645 © 2008 Facultatea de Jurnalism şi Ştiinţele Comunicării; Editura Tritonic
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:59:31 UTC)

Quantification du nombre de mots

Le comptage de mots sur l'ensemble des articles du corpus a permis d'obtenir une estimation plus précise de la quantité d'information transmise par le journal *L'Express* par année et par période. Il est la condition préalable au calcul de la fréquence d'apparition des vocables nécessaire à la mise en évidence des termes spécifiques.

Résultats

Description du corpus – Nombre d'articles

Le corpus total comprend 174 articles, (les dossiers spéciaux consacrés à l'immigration maghrébine ont été divisés en plusieurs articles, ceux-ci étant signés par des journalistes différents au sein d'un même dossier). La longueur des articles est bien entendu très variable, mais le nombre d'articles parus par année ou par période donne une indication globale sur la quantité d'information transmise par le journal et sur l'intérêt porté à l'immigration maghrébine.

1981	1	1982	1
1983	1	1984	16
1985	9	1986	10
1987	10	1988	9
1989	21	1990	22
1991	24	1992	3
1993	13	1994	16

Le tableau ci-dessous donne la répartition du nombre d'articles par année.

Il met en évidence une périodicité très irrégulière. Les deux premières années ainsi que l'année 1992 se caractérisent par un nombre d'articles très faible. On observe deux valeurs maximales: la première qui recouvre les années 1983 et 1984, et la deuxième correspondant aux années 1989,1990 et 1991. On peut noter entre ces deux maximum, une période de stabilité : 1985, 1986,1987 et 1988. La fin de la période présente une nette augmentation du nombre d'articles.

On peut présumer par l'irrégularité de la parution des articles que le discours sur l'immigration maghrébine est soumis à des facteurs externes qu'il convient de déterminer pour la constitution des périodes. Faut-il y voir une influence de la politique gouvernementale, des périodes électorales, ou de la montée en affaire d'événements particuliers ayant trait à l'immigration maghrébine?

Description des périodes

Nous avons défini les quatre périodes suivantes: la première période qui regroupe les années 1981,1982,1983,1984 et 1985, la deuxième les années 1986,1987 et 1988, la troisième période les années 1989,1990,1991 et 1992, et la quatrième période qui concerne les années 1993 et 1994.

L'année 1986 qui marque la fin de la première période et le début de la deuxième, correspond à un changement de gouvernement: J. Chirac est nommé premier ministre à la suite des élections législatives. Le début de cette cohabitation se caractérise par une politique restrictive sur les conditions de séjour et d'entrée des étrangers (loi Pasqua du 11 juin 1986) et par un projet de réforme du code de la nationalité. La deuxième période se manifeste par un nombre d'articles stable, contrairement aux trois autres.

L'année 1989, début de la troisième période, présente une forte augmentation du nombre d'articles, augmentation qui se prolonge jusqu'en 1991. Cette période est marquée par les élections municipales (19 mars 1989), par la loi Joxe modifiant les «mesures Pasqua» (2 août 1989), par une polémique sur le port du voile, et par la guerre du Golfe (1991). Les émeutes à Vaulx-en-Vélin, au Val-Fourré et à Mantes-la-jolie sont également des événements importants largement médiatisés durant cette période. L'année 1992, qui correspond à un net apaisement du débat sur l'immigration et se caractérise d'ailleurs par un nombre d'articles très faible (3 articles), nous apparaît comme une transition entre la troisième et la quatrième période. Cette dernière est nécessairement courte, mais on peut observer, pour les années 1993 et 1994, une nouvelle augmentation du nombre d'articles. Les lois Pasqua autorisent des contrôles de police préventifs, restreignent les conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers. La réforme du code de la nationalité est définitivement adoptée.

Description du dictionnaire

Nous avons élaboré un dictionnaire, à partir de la lecture flottante des articles de *L'Express,* composé de 85 mots, 61 mots renvoyant au thème de l'immigration maghrébine et 24 à la désignation de l'immigré maghrébin. Les différents vocables de ce dictionnaire sont consignés dans le tableau en annexe 1. On peut distinguer à l'intérieur de ces deux grandes catégories (les mots clés de l'immigration et les désignants) plusieurs classes de mots:

a – Désignation de l'immigré :

- termes qui reflètent le statut accordé aux immigrés. Exemple: travailleurs, citoyens;
- termes péjoratifs : melons, bougnoules ou ambivalents: arabes;
- termes généraux qui ne font pas référence à une nationalité particulière: immigrés, étrangers, maghrébins, nord-africains, communauté, clandestins;
- termes spécifiques: Tunisiens, Marocains, Algériens, Français, Français musulmans, harkis, prénoms et noms, d'origine...
- termes renvoyant à l'appartenance religieuse : musulmans, intégristes;
- termes désignant la seconde génération: enfants de, deuxième génération, beurs, d'origine...

BDD-A24645 © 2008 Facultatea de Jurnalism şi Ştiinţele Comunicării; Editura Tritonic
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:59:31 UTC)

b- l'immigration maghrébine

Certains termes sont très généraux, d'autres beaucoup plus spécifiques, mais on peut néanmoins distinguer plusieurs types de lexiques. Pour établir cette classification, nous nous sommes inspirés de l'ouvrage «L'immigration prise aux mots» de S. Bonnafous[7] (p. 246).

- Le lexique de la délinquance, de la violence et de la répression : vol, drogue, violence, délinquance, police, sécurité, insécurité...

- le lexique de l'entrée, du séjour et de l'expulsion : carte de séjour, retour, expulsion...

- le lexique de la religion: islam, mosquée, prière, foulard, intégrisme...

- le lexique de l'altérité: France, Français, racisme, xénophobie;

- le lexique du politique et de l'administration: nationalité, droit, vote, élections, Le Pen, sécurité sociale, naturalisation...

- le lexique du travail : travail, chômage, grève...

- le lexique de l'intégration et du rejet: seuil de tolérance, quotas, insertion, assimilation, intégration, peur, tolérance, haine...

- un lexique «divers».

Dans ce tableau sont indiqués les termes spécifiques à chaque période suivant les différents lexiques. Les trois termes les plus spécifiques de chaque période sont en italique.

	Période 1 [1981-1985]	**Période 2 [1986-1988]**	**Période 3 [1989-1992]**	**Période 4 [1993-1994]**
Lexique du politique et de l'administration	LePen sécurité sociale	Nationalité Vote naturalisation élection droit		
Lexique du travail	Emploi grève			
Lexique de la délinquance, de la violence, et de la répression	*Vol* délinquance police insécurité drogue violence			sécurité
Lexique de l'entrée, du départ, et de l'expulsion	retour expulsion			
Lexique de la religion		prière	*Islam* Laïcité mosquée	*foulard* laïcité FIS mosquée intégrisme islam prière
Lexique de l'intégration / rejet-ghetto	seuil de tolérance insertion	assimilation	*intégration* haine quotas	*Tolérance* peur
Lexique de l'altérité	français racisme	*France*		
Divers	immigration crise	*Algérie* Maghreb	polygamie	mariage banlieue
Désignants	*immigrés* maghrébins travailleur immigré arabes	Nord Africains citoyens, beurs Algériens Français communauté seconde génération	Tunisiens harkis melons	noms musulmans intégristes communauté Marocains beurs

Comparaison entre les périodes

Le lexique du politique et de l'administration est présent dans les deux premières périodes mais disparaît par la suite. Le nombre d'articles politiques, important surtout dans la seconde période, peut expliquer cette caractéristique. Cela marque l'entrée du thème de l'immigration dans le débat politique, débat centré sur le droit de vote, la naturalisation et la nationalité. La spécificité de Le Pen dans la première période semble confirmer que l'immigration maghrébine est une des préoccupations importantes de cet homme politique. Cependant, on peut s'interroger sur la non-spécificité de ce mot (deviendrait-il banal...?) pour les trois autres périodes qui correspondent pourtant à l'influence grandissante de cet homme sur l'opinion publique.

Le lexique du travail, encore présent dans la première période et complètement absent dans les périodes 2, 3 et 4, montre que l'association «spontanée» immigré-travail n'est plus pertinente actuellement. La préoccupation des Français quant à la responsabilité des immigrés maghrébins vis-à-vis de l'emploi et du chômage en France disparaît au profit d'autres: celle de la religion ou de l'intégration par exemple.

Le thème de la délinquance, de la violence et de la répression, très important pendant la première période, inexistant pour les périodes 2 et 3, et réapparaissant seulement pendant la quatrième période avec le terme sécurité, met en évidence sa position plus périphérique dans le débat actuel sur l'immigration.

En examinant l'évolution du lexique de la religion au cours de ces quatre périodes, on peut noter qu'il apparaît de manière discrète pendant la deuxième période avec le mot prière et prend toute son importance au fur et à mesure des années. Il peut être considéré dans la dernière période comme le thème central de l'immigration maghrébine avec sept termes spécifiques: foulard, le terme le plus spécifique de la période, laïcité, FIS, mosquée, intégrisme, islam et prière.

Le registre ayant trait à l'intégration et au rejet est assez homogène avec une prédominance des mots renvoyant à l'intégration et à la tolérance pour les périodes 3 et 4.

Le lexique de l'altérité, marquant notamment la différence entre Français de souche et immigrés, est seulement présent pour les deux premières périodes et disparaît par la suite. Cette disparition peut correspondre à une volonté d'intégrer les immigrés, volonté qui se manifeste à la troisième période.

Dans le registre des désignants, il est intéressant de constater la forte spécificité du terme immigré pour la période 1 et celle des noms et prénoms pour la période 4. Cette évolution révèle une précision de plus en plus manifeste dans la désignation de l'immigré maghrébin qui sort progressivement de l'anonymat dans lequel on le maintenait sous les termes très généraux d'immigré ou de maghrébin. En outre, celui qu'on désignait encore dans le début des

BDD-A24645 © 2008 Facultatea de Jurnalism şi Ştiinţele Comunicării; Editura Tritonic
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:59:31 UTC)

années 80 comme un travailleur immigré, est assimilé actuellement à la religion qu'il est supposé pratiquer sous le désignant musulman. On peut également noter qu'à partir de la deuxième période, l'attention n'est plus seulement portée sur les immigrés eux-mêmes, mais aussi sur leurs enfants, avec les termes beurs et seconde génération.

Un dernier élément intéressant peut être mentionné: la spécificité importante du terme retour dans la période 1, thème qui parait à priori central dans le débat sur l'immigration maghrébine, mais qui pourtant disparaît pratiquement dans les trois périodes suivantes.

Les associations entre mots-dés

Pour la quatrième période, c'est à dire les années 1993 et 1994, deux lexiques peuvent être retenus: celui de la religion et celui de la délinquance.

Le lexique de la religion: il est représenté par huit termes spécifiques, les mots les plus associés étant «islam», «mosquée», «foulard» et «laïcité». Ces termes sont tous associés au mot «problème» et deux d'entre eux «islam» et «laïcité» au mot peur. On retrouve ici ce qui se dessinait déjà en période 3: la religion musulmane qui soulève des inquiétudes» est abordée avant tout comme un problème et non comme la simple présence d'une religion particulière en France. D'autre part, on peut noter que la notion d'intégrisme est de plus en plus présente avec les associations islam / intégristes, foulard / FIS et mosquée / intégrisme. Eveillée par les événements qui bouleversent l'Algérie (association Algérie et islam et laïcité), l'éventualité d'un islam fondamentaliste s'introduisant en France semble être une préoccupation importante de ces dernières années, préoccupation qui entraîne un climat de peur et de méfiance.

On peut observer également l'association de ce lexique avec celui de l'altérité : mosquée et laïcité sont liés à France et français ; islam, foulard et intégrisme à France. Le terme racisme, lui, est associé à islam et mosquée. Ces associations paraissent montrer une certaine difficulté, pour une partie des Français, à accepter la présence de la religion musulmane en France.

Un autre point important concerne l'association du lexique de la religion avec celui de l'intégration. L'importance du thème de la religion ces dernières années sensibilise le débat sur l'intégration, cette association pouvant se comprendre de deux points de vue différents: la religion pratiquée par les musulmans en France peut être un facteur qui freine l'intégration ou bien l'idée que l'islam doit être toléré, celui-ci étant pratiqué par des immigrés maghrébins, en majorité désireux de s'intégrer.

Le lexique de la délinquance, de la violence et de la répression: dans ce lexique, les associations rencontrées concernent principalement le thème de la répression, avec les termes «police», «contrôle» et «sécurité». Le terme le plus associé «police» est lié au lexique de la religion: «mosquée», «islam», «laïcité» et «foulard», ainsi qu'au lexique de l'altérité: «France» et «français». Sont également liés à ces deux lexiques les termes «contrôle» et «sécurité». On retrouve ici la tendance observée dans les deux périodes précédentes, à savoir la nécessité d'un contrôle policier des milieux islamistes pour maintenir la sécurité en France et apaiser les craintes des Français.

D'autre part, l'association entre les mots «contrôle» et «carte d'identité» semble faire référence à l'application de la loi Pasqua (1993), autorisant les contrôles préventifs quel que soit le comportement de l'interpellé.

Dans cette période 4, on peut remarquer l'association du mot «mariage» avec le lexique de la religion (islam), celui de la répression (police) et celui de l'entrée, du départ et de l'expulsion (séjour et expulsion). La première association peut montrer que la pratique d'une même religion peut être considérée par certains immigrés maghrébins comme un principe important du mariage. Les deux dernières associations peuvent souligner une grande vigilance vis-à-vis du mariage blanc qui peut permettre à certains immigrés de séjourner en France alors qu'ils n'ont pas ou plus l'autorisation des autorités françaises.

Conclusion

L'évolution de la représentation

La période 1 [1981-1985] est encore légèrement marquée par la représentation des années 70, où l'immigré était réduit à une force de travail (spécificité du terme travail). Mais le thème central de préoccupation de la période a trait à un climat ambiant fait de délinquance, de violence et de répression. Dans cette représentation sociale, l'immigré sort peu à peu de la sphère économique et semble être envisagé dans ses rapports conflictuels avec la société française. C'est dans ce contexte, où s'accumulent les difficultés liées au chômage, à la délinquance et à la cohabitation Français / Maghrébins, que s'inscrit l'idée du retour des immigrés dans leur pays d'origine. Ces problèmes soulevés ne dressent pas, à l'évidence, une représentation favorable de l'immigré. Le thème du retour n'est pas durable cependant: il cédera «sa place» dans les périodes suivantes aux notions d'intégration et de tolérance.

La période 2 [1986-1988] constitue semble-t-il une transition entre la première et les deux dernières périodes. Cette représentation sociale se centre donc autour du lexique du politique et de l'administration, le dossier «immigration» devenant politique et juridique avec le débat sur l'accès à la nationalité et le droit de vote, à tel point que le thème de la France prend plus d'importance que celui de ses immigrés proprement dits, comme en témoigne la forte spécificité du terme France et l'importance du registre politique.

En ce qui concerne la période 3 [1989-1992], la polémique déclenchée par le port du voile rend soudainement saillant le thème de la religion jusqu'alors marginal dans la représentation sociale du maghrébin. Le thème de la religion paraît problématique et suscite de nouveaux débats concernant l'intégration des immigrés maghrébins. Doit-on tolérer le port du voile en France, ou plus généralement la manifes-

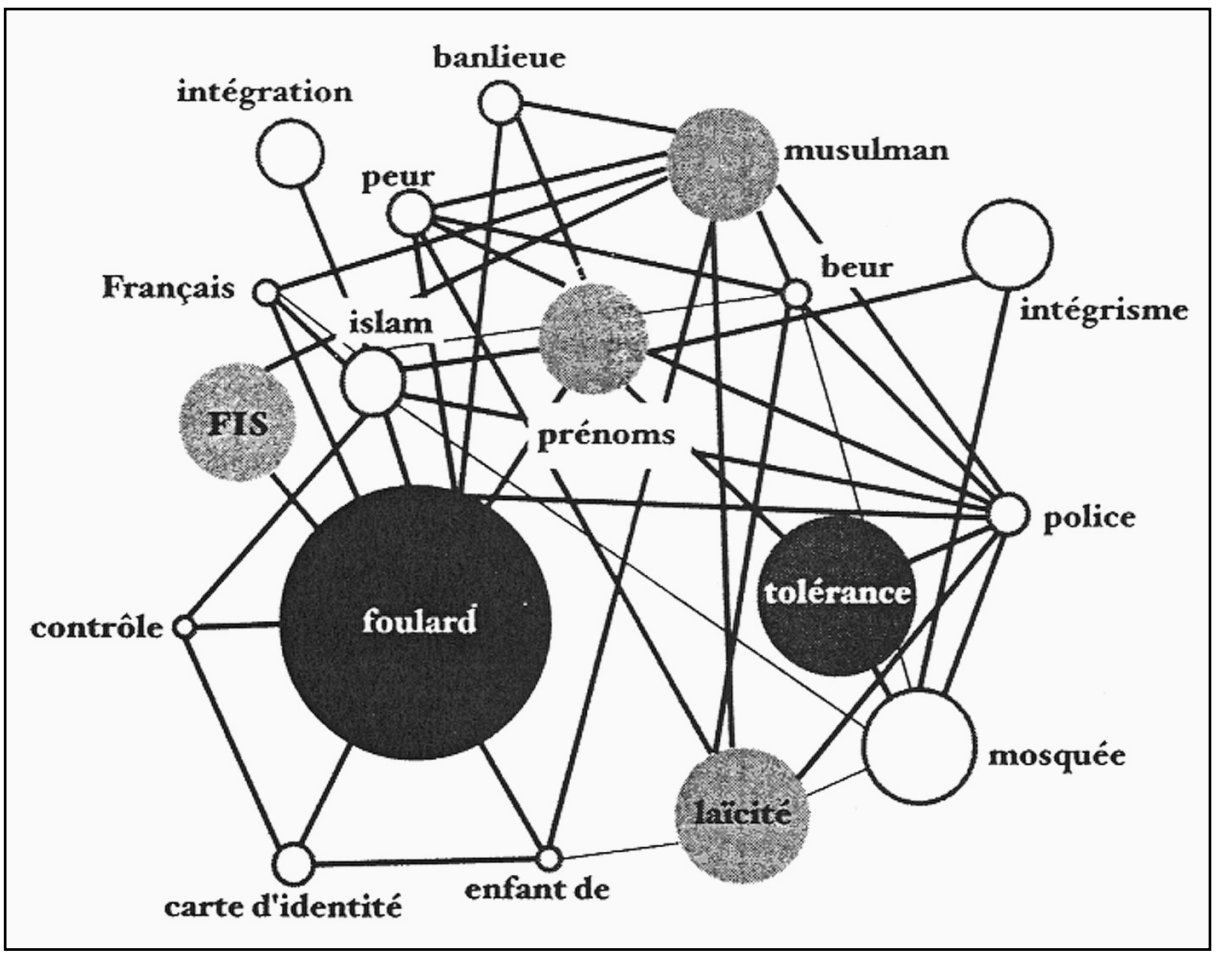
BDD-A24645 © 2008 Facultatea de Jurnalism şi Ştiinţele Comunicării; Editura Tritonic
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:59:31 UTC)

tation d'une pratique religieuse? Ne faut-il pas y voir des obstacles à l'intégration des immigrés?

Le thème de l'intégration, quant à lui, devient d'autant plus sensible dans cette période qu'elle est marquée par la guerre du Golfe *(L'Express* titre un de ses articles: «Entre le Coran et Saddam»). Dans ce conflit fortement médiatisé, les musulmans de France négligés par les mass-médias ont assisté à un moment donné à une image «satanisée» de l'islam, image qui a pu marquer dans les esprits l'idée d'un repli communautaire rendant encore plus difficile l'intégration.

Dans la quatrième période [1993-1994], la représentation sociale de l'immigré maghrébin s'organise très nettement autour des thèmes de la religion et de la répression (cf. schéma 1). On y retrouve certains éléments de la représentation dessinée en période 3, mais le phénomène de l'intégrisme en partie responsable de la guerre civile qui agite l'Algérie actuellement se diffuse clairement dans la représentation qui véhicule une attitude encore plus défavorable. L'immigré devenu musulman, voire intégriste, inquiète et devient suspect comme en témoigne le titre de la couverture de l'Express du 17 novembre 1994: «Foulard: le complot. Comment les islamistes nous infiltrent». Le registre de l'altérité, très présent (racisme, France et Français sont fortement associés), met en évidence cette mise à distance des immigrés et de leur religion perçue comme menaçante pour la sécurité de la France. Ce sentiment de menace semble justifier un contrôle policier accru au sein de la population immigrée maghrébine. Dans ces deux dernières années, la religion musulmane est rarement envisagée comme une richesse culturelle, comme un apport, mais plutôt comme un des thèmes négatifs forts de la représentation sociale du maghrébin.

L'analyse du discours médiatique révèle qu'au delà du message explicite, le choix d'un vocabulaire particulier n'est pas indifférent mais contribue bien au contraire à l'émergence de stéréotypes, d'images publiques de l'immigré maghrébin. On ne peut manquer de citer l'étude de S. Bonnafous[7] qui, dans «L'immigration prise aux mots» (1991), à partir d'une analyse très détaillée des articles que la presse a consacré pendant 10 ans à l'immigration, vise à éclairer le système de représentation de chaque journal, son évolution et les rapports qu'il entretient avec les autres journaux. Cette étude, diachronique et synchronique, qui couvre la période 1974-1984 à travers dix journaux appartenant à la presse dite politique, combine différentes approches dans l'analyse du discours : la fréquence de parution des articles, leur type et les rubriques dans lesquelles ils apparaissent, l'étude du vocabulaire (les spécificités lexicales). Elle montre ainsi que «les rubriques, les mots, l'organisation temporelle du discours, ne sont pas des cadres indifférents dans lesquels viendraient s'enchâsser des idées» mais que par exemple le placement systématique des informations concernant les immigrés dans la rubrique «politique» ou au contraire «fait divers», l'emploi de désignants à présupposés ségrégatifs, sont aussi efficaces que des messages et argumentations explicites. C'est par là qu'elle explique la victoire relative des thèses d'extrême droite, minorité qui a réussi à imposer à l'opinion publique sinon des solutions pour les résoudre, du moins une manière de penser, de poser les problèmes et certaines de ses représentations. Cependant, même si les résultats obtenus



BDD-A24645 © 2008 Facultatea de Jurnalism şi Ştiinţele Comunicării; Editura Tritonic
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:59:31 UTC)

montrent qu'il est possible d'appréhender une représentation sociale de l'immigration maghrébine ainsi que son évolution sur la base de matériaux textuels, on peut s'interroger sur la nature de cette représentation. S'agit-il uniquement de la représentation sociale de L'Express? Ne peut-on pas inférer cette représentation à ses lecteurs ou à une idéologie politique? Enfin, les tendances observées au cours des quatorze dernières années sont-elles généralisables à l'ensemble de la population immigrée en France ou concernent-elles strictement la population maghrébine souvent désignée comme bouc-émissaire?

Notes

1. Jamet, 1983.
2. Cayrol, 1991.
3. Battegay et Boubeker, 1993.
4. Moscovici, 1961.
5. La méthode des spécificités lexicales consiste à mesurer la fréquence d'un mot, relative à une partie de corpus comparée aux autres parties. Elle permet d'évaluer les termes particulièrement employés dans la partie du corpus correspondant à une période donnée ou au contraire particulièrement sous-employés, ce qui autorise ensuite des comparaisons entre périodes. Nous avons restreint l'analyse aux termes spécifiques «positifs» c'est à dire sur-employés.
6. On entend par «association significative» la présence conjointe de deux mots du «dictionnaire» au sein d'un même paragraphe, lorsque cette co-présence n'est pas due au hasard.
7. Bonnafous, 1991.

Références bibliographiques

Jamet M., (1983), *La presse périodique en* France, Paris, A. Colin.

Cayrol R., (1991), Les *médias,* Paris, Puf.

Battegay A. et Boubeker A., (1993), Les *images publiques de l'immigration,* Paris, L'Harmattan.

Moscovici, S., (1961), *La psychanalyse, son image et son public,* Paris, Puf.

Bonnafous S., (1991), *L'immigration prise au* mots*, Paris, Kimé.

Résumé

Enjeu politique et social déterminant, l'immigration est un sujet auquel les médias accordent une importance particulière. Censés décrire l'image d'une réalité sociale complexe, ils contribuent à la construire en lui imprimant inévitablement des déformations pour la rendre conforme aux attentes d'une certaine opinion publique et à leur conception sociale de l'événement digne de faire la "une". Nous rapportons ici les résultats d'une recherche longitudinale qui montre les mécanismes discursifs par lesquels un hebdomadaire élabore et diffuse auprès de la population plusieurs images de l'immigré. La période étudiée s'étend de 1981 à 1994. L'analyse des articles repose sur des techniques issues de la statistique lexicale.

Mots cle: immigration, medias, analise, mecanismes discursifs, statistique lexicale

Abstract

As political and social determinant, immigration is an issue to which the media attach special importance. Media are supposed to be describing the image of that complex social reality, but they contribute to build it by deforming it in order to make it conform to the expectations of some public opinion. We reported the results of a longitudinal research. We described the discursive processes by which a weekly makes and disseminates to the population representations of the immigrant. The period extends from 1981 to 1994. The analysis of articles was built upon statistical lexical analysis.

BDD-A24645 © 2008 Facultatea de Jurnalism şi Ştiinţele Comunicării; Editura Tritonic
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 17:59:31 UTC)